



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Développement d'une activité de transit, regroupement, tri de déchets dangereux (poteaux de bois traités de classe C) sur une plateforme existante en zone d'activité de Lerrain (88)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Société Vosgienne de Recyclage de Bétons

Raison sociale

SAS SVRB

N° SIRET

9 1 1 2 5 2 8 8 0 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

GENTET

Damien

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre d'un marché test lancé mi-2024 par certains exploitants de réseaux producteurs de déchets de poteaux bétons et bois (inertes et dangereux), SVRB souhaite développer une activité de tri et regroupement de ces poteaux sur sa plateforme déjà déclarée à Lerrain (pour du broyage de béton).

Les poteaux arrivant sur site seront regroupés et triés selon leur caractéristiques puis :

- les poteaux de béton, qualifiés de déchets inertes, seront valorisés par broyage sur site avant d'être évacués en tant que produits (matériaux de construction). les ferrailles des bétons, une fois triées, seront évacuées vers un prestataire spécialisé, autorisé à recevoir et traité ce type de déchets
- les poteaux de bois traités de classe C (soit des déchets dangereux), seront seulement évacués vers des filières d'élimination (chaufferies et cimenteries autorisées à recevoir ce genre de déchet).

4.2 Objectifs du projet

SVRB a pour objectif de développer une filière de regroupement, tri des bois de classes C, traités à la créosote et aux sels métalliques provenant des filières de poteaux traités et traverses de chemin de fer.

L'objectif est de permettre à SVRB de répondre à un appel d'offre sur un marché test débutant mi-2024 et ensuite de pouvoir répondre au marché final lancé par les producteurs de ces déchets.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Des travaux de terrassement sont en cours sur une surface d'environ 8000-9000m² (déclaration ICPE et permis d'urbanisme obtenus) pour la réalisation de la plateforme.

De manière anticipée, cette plateforme prévoit déjà une aire réduite couverte et bétonnée qui pourra accueillir les bois traités, les quantités attendues étant faibles (environ 150-200 tonnes par an) par rapport à celles des poteaux bétons (3000-3500 tonnes par an).

L'aménagement prévoit la réalisation d'un accès et d'une plateforme revêtus avec un matériau semi-perméable, seule l'aire recevant les déchets dangereux sera pourvue d'une dalle bétonnée et couverte.

Est prévue la réalisation d'un bassin étanche, suffisamment dimensionné pour la rétention des eaux pluviales et la rétention des eaux souillées liées à un éventuel incendie, soit 314 m³.

Le volume du bassin de rétention a été calculé via le formulaire D9A pour le dimensionnement des bassins de rétention des eaux souillées issues d'un incendie ainsi que la méthode des pluies pour la rétention des eaux pluviales.

Pour la DECI, une réserve propre au site de 120 m³ sera mise en place, dimensionnée selon le formulaire D9.

Il est à noter qu'une zone humide a été identifiée sur la partie Sud du site, visible dans une petite dépression géomorphologique (fonction principalement hydrologique) et délimitée par des sondages de sols. Celle-ci sera complètement évitée dans le cadre du projet. Il est prévu que les eaux pluviales arrivant de l'amont de la parcelle (à l'Est), soient déviées vers cette zone humide, améliorant ainsi sa fonctionnalité (actuellement celle-ci peut être considérée comme dégradée car sur parcelle cultivée).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation SVRB prévoit un stockage des bois de classe C (créosoté et traités aux sels métalliques) pour une capacité maximale de 30 tonnes sur site, ainsi que des poteaux bétons (déchets inertes) pour une capacité maximale de 600 tonnes. Le site permettra l'accès de camions à raison en moyenne de 3-4 par semaine.

La capacité de broyage des poteaux bétons est de 600 tonnes par campagne, et 300 tonnes par jour (campagne de 2 jours). Les campagnes de broyage seront donc limitées à 5-6 campagnes par an.

Le bois de classe C sera stocké sur une rétention adaptée pouvant permettre de stocker environ 30 tonnes et adaptée à la capacité de transport d'un camion.

Pour la cessation d'activité, l'exploitant proposera une remise en état pour un usage industriel. L'avis du maire sera sollicité pour valider l'usage futur.

Un diagnostic initial des sols a été réalisé avant exploitation et sert de base pour le dossier de cessation d'activité.

Le gérant de SVRB possède également la société Transports GENTET, en face de cette plateforme. Certaines utilités pourront donc être mutualisées avec ce site (sanitaires, stationnement du personnel, produits d'entretien).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation environnementale exclusivement sur l'aspect ICPE (pas de déclaration/autorisation IOTA car sous les seuils ni d'autre autorisation embarquée)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Plate-forme à créer	9000 m ² environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Voie de Chaume

Lieu-dit : _____

Localité : LERRAIN

Code postal : 8 8 2 6 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 8 ° 0 8 ' 1 1 " 7 Lat. : 0 6 ° 0 8 ' 3 3 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Carte communale de Lerrain. Le projet bénéficie d'un certificat d'urbanisme délivré par la Mairie de Lerrain le 9 octobre 2023

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	ZNIEFF type 2 VOGÉ ET BASSIGNY à quelques dizaines de mètres au Sud mais non impactée par le projet (voir plan)
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Une partie de l'emprise du projet se situe dans une zone humide potentielle, des sondages de sol à la tarière ont été réalisés en janvier 2024 et ont mis en évidence une bande de zone humide effective au Sud du site. De manière volontaire, l'exploitant évitera cette zone et conservera la zone humide, et améliorera sa fonction hydrologique en déviant les eaux de ruissellement provenant de l'amont du site
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRi Madon Amont. La parcelle étudiée se trouve hors et à plusieurs centaines de mètres de la zone de crue.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Approuvé le 24 mars 2010
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Diagnostic de sol initial réalisé en janvier 2024. Aucune pollution ou élément anthropique mis en évidence.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Le site est situé dans le secteur Sud-Est du SAGE GTI : « - Secteur Sud-Est - Il ne présente pas, à ce jour, de difficulté particulière. Aucune disposition n'est envisagée actuellement dans le règlement. » (rapport d'enquête SAGE GTI 2023)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Récupération des eaux de ruissellement via fossé crée en amont de la plateforme du fait de la topographie du terrain et de la faible perméabilité du terrain naturel argileux ainsi que du revêtement semi-perméable qui sera réalisé sur la plateforme. Drainage orienté vers la zone humide, elle-même se déversant vers un fossé existant en contrebas et se rejetant vers le milieu naturel (rivière)
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Potentiellement excédentaire (cubatures non estimées) mais pour un volume marginal, afin de réaliser une plateforme moins pentue. Les déblais seront gérés autant que faire se peut à la parcelle, par réalisation de merlons ou aménagements paysagers, et dans une démarche de réduction de la production de déchets. D'après le diagnostic initial, les matériaux sont en majorité inertes voire faiblement non inertes (dépassements ponctuels en fluorures sur éluat)
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	L'adduction en eau potable est déjà implantée sur la zone d'activités (3 exploitants actuellement) L'assainissement est non collectif sur la commune et les eaux usées sanitaires seront traitées avant rejet via microstation ou dispositif équivalent. Ces eaux usées seront marginales en volume du fait du nombre d'employés restreint.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Zone humide évitée. Au niveau des milieux naturels, site hors de la trame verte et bleu (pas de corridor ni de réservoir de biodiversité). La haie présente au Sud du site, délimitant la limite de la parcelle agricole, se situe au delà de la zone humide et sera donc conservée
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	La parcelle acquise pour le site de l'étude est une fraction de parcelle à usage agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Aléa retrait-gonflement d'argiles moyen
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Trafic de camions estimé à 3-4 par semaine
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Broyage de poteaux béton. Broyeur peut émettre un niveau de 82 dB. Une étude de bruit est prévue prochainement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Activités voisines (centre SICOTRAL et autres exploitants)
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	la plateforme pourra être éclairée par des candélabres en hiver en début et fin de journée (comme sur les autres sites de la zone) Mais les horaires seront uniquement en journée, limitant cet impact.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	autres sites de la zone d'activité, dont les horaires d'activité sont proches voire identiques
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐
Engendre-t-il des rejets liquides ?		☐	☒	uniquement eaux de ruissellement et eaux sanitaires (pas d'eaux industrielles de process) qui seront traitées via séparateur à hydrocarbures avant rejet
Si oui, dans quel milieu ?		☐	☒	milieu naturel pour eaux de ruissellement vers réseau unitaire pour eaux vannes, traitées avant rejet

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Activité bois C : Pas de production de déchets, transit de déchets dangereux dans le but de les envoyer vers une filière de traitement finale. les poteaux bétons ont déjà le statut de déchets en arrivant sur site. Leur broyage/Concassage contribue à créer des produits valorisables et donc à diminuer la quantité de déchets
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	réduction d'une parcelle agricole. L'exploitant agricole exploite toutefois encore une bonne partie de la parcelle initiale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

zone humide délimitée au Sud, évitée dans le cadre du projet.

Données biblio et visite n'ont mis en évidence qu'un milieu potentiellement d'intérêt au niveau faune, la haie au Sud du site, qui sera conservée. Pas d'enjeu flore estimé du fait de l'exploitation agricole passée du site (cultures). Les terrains agricoles actuels où sera implantée la plateforme ont fait l'objet d'un diagnostic de sols, n'ayant pas mis en évidence d'éléments anthropiques (absence de déchets et de drainage).

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Évitement de la zone humide et de la haie au Sud du site. Réduction de la surface exploitée du site par rapport à la parcelle cadastrale créée.

Limitation des périodes de broyage (5 campagnes par an environ sur 2 jours) et hors période sèche, afin de réduire les émissions de bruit (durée) et l'émission de poussières.

Couverture de la zone de stockage de bois C afin d'éviter le ruissellement des eaux de pluies sur ces matériaux, potentiellement chargés. Il est à noter toutefois que le traitement de ces bois a justement pour but d'être résistants aux intempéries, limitant de fait le risque de lixiviation de composés polluants.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Evaluation environnementale non nécessaire.

Activité peu impactante (transit de déchet dangereux en faible quantité et dont le risque environnemental est maîtrisable sans mesures conséquentes + activité de broyage de poteaux béton) dans une zone d'activité déjà existante et dont les enjeux environnementaux sont réduits

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Diagnostic de sols et étude d'identification et de délimitation de zones humides (SEMACO, janvier 2024)	☒
2	Formulaires de dimensionnement des besoins en eau incendie (D9) et de rétention des eaux d'extinction (D9A)	☒
3	Plan schématique de l'organisation du site SVRB	☒
4	Plan cadastral au 1/5000e avec affectation des terrains avoisinants	☒
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom GENTET

Prénom Damien

Qualité du signataire Gérant

À Lerrain

Fait le 29/02/2024



Signature du (des) demandeur(s)